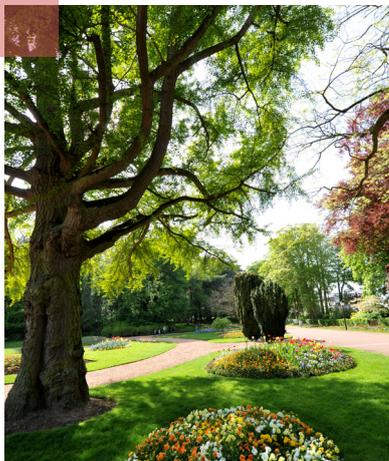




**PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ :  
2 000 ARBRES PLANTÉS P.12**

## 04



### JARDIN PUBLIC

## 06



### LOGEMENT

## 10



### SOLIDARITÉ

## 17



### ANIMATIONS SPORTS

## 18



### ÉDUCATION JEUNESSE

## 20



### CULTURE

# SO! Saint-Omer

N°20 | OCTOBRE 2020

Magazine d'informations municipales

#### Adresse :

Mairie de Saint-Omer  
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.  
Tél : 03 21 98 40 88. [www.ville-saint-omer.fr](http://www.ville-saint-omer.fr).

**Directeur de la Publication :** François Decoster

**Conception graphique :** Service Communication de la Ville de Saint-Omer

**Mise en page :** Chloé Beaucé

**Impression :** Nord Imprim  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

**Tirage :** 7800 exemplaires.

**Dépôt légal à parution**

ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la Ville



PEFC/10-31-1426

PROMOUVOIR  
LA GESTION DURABLE  
DE LA FORÊT



## Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

La Ville de Saint-Omer est engagée dans des actions concrètes d'amélioration du cadre de vie et de transition écologique.

Cette ambition s'est matérialisée en 2020 par le lancement d'un plan pluriannuel en faveur de la Nature et de la Biodiversité, qui a déjà permis la plantation de 2000 arbres sur l'ensemble du territoire communal. Par cette initiative, notre Ville s'inscrit dans une démarche de long terme visant à garantir l'accès à la nature pour les générations futures. Cette question fait d'ailleurs partie des préoccupations des élus du nouveau Conseil Municipal des Jeunes Audomarois, qui lors de la séance d'installation ont largement rappelé leur attachement aux enjeux écologiques. Les écoles de Saint-Omer sont pleinement investies dans cette ambition, à l'image de l'école Paul BERT qui a obtenu un label reconnaissant son engagement en faveur du développement durable.

La volonté d'allier les objectifs de la transition écologique au service de notre cadre de vie, se concrétise aussi par l'attention que nous portons à la préservation de notre patrimoine et de nos espaces publics, qui font régulièrement de Saint-Omer un décor de tournage pour la télévision et le cinéma. C'est à ce titre que nous continuons avec nos partenaires l'accompagnement des jeunes ménages pour acquérir et rénover leur première maison et que nous mettons en place un nouveau Périmètre de Ravalement Obligatoire. C'est également pour cela que nous avons inscrit le projet de réaménagement de l'école Montaigne, de la rue d'Hazebrouck et de la rue de Cassel, dans un programme européen visant à mieux prendre en compte les enjeux du changement climatique. Dans cette perspective, nous poursuivons aussi les réflexions pour le réaménagement du jardin public qui fête son 125<sup>ème</sup> anniversaire.

La valorisation de l'espace public, c'est également la poursuite du projet des 3 places, avec le diagnostic archéologique de la place Foch qui reprendra entre mars et avril. Nous serons ensuite en attente du rapport des archéologues. Ce processus préalable nécessaire devrait permettre un lancement des travaux au plus tôt 2022.

Enfin, l'action en faveur de l'écologie et du cadre de vie, c'est aussi le travail mené au quotidien pour la propreté de la ville. Nous renforçons les moyens mobilisés dans ce domaine avec l'arrivée de notre nouvelle brigade de propreté.

Au fil des pages de ce nouveau numéro du magazine municipal, vous constaterez également que malgré les restrictions liées au contexte sanitaire, la Ville de Saint-Omer demeure plus que jamais active et dynamique. Vous pourrez y découvrir les nouveaux commerçants qui se sont installés, les nombreuses actions de solidarité menées et la mobilisation intacte des acteurs du sport et de la culture pour s'adapter à la situation, proposer de nouvelles initiatives et préparer la réouverture des équipements.

Je vous souhaite une bonne lecture.



**François DECOSTER**  
*Maire de Saint-Omer*



## LAISSEZ-VOUS CONTER

### LE JARDIN PUBLIC DE SAINT-OMER

*En juin prochain, le jardin public fêtera ses 125 ans !*

*Tout au long de l'année, le poumon vert de notre ville sera mis à l'honneur avec un programme d'animations et de nouveaux aménagements issus de la démarche de concertation réalisée en 2019. Au travers de ce SO ! Magazine, replongez-vous dans son histoire.*

Depuis le Moyen-Âge, l'art des jardins oscille entre la mise en valeur d'une nature authentique et sauvage, et une nature domestiquée, dessinée et travaillée. Parc paysager de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le jardin public de Saint-Omer a été pensé suivant ces principes, tout en profitant des avantages du terrain.



L'observation des grands conflits de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (guerre de Sécession, guerre franco-prussienne de 1870) conduit les autorités françaises à autoriser le démantèlement de certaines fortifications urbaines devenues obsolètes. A Saint-Omer, ces travaux débutent en 1892 et ne s'achèvent qu'en 1898. Entre-temps, le conseil municipal acte la conservation d'une portion des ouvrages défensifs situés à l'ouest de la ville et la création d'un jardin public en contrebas du rempart.

Ce choix répond à une volonté des Audomarois de disposer d'un véritable lieu de promenade, requête d'autant plus légitime qu'auparavant certains d'entre eux pratiquaient la balade sur les remparts. L'aménagement est confié à François Ernest Guinoiseau, directeur des travaux de la ville mais celui-ci fait appel à l'expertise de son homologue lillois, Alfred Mongy et à Léon Saint-Léger, jardinier en chef dans la même commune. Ils élaborent ensemble le projet audomarois qui présente de ce fait certaines similitudes avec le Jardin Vauban, conçu à Lille une vingtaine d'années auparavant.





Le jardin tire profit de l'environnement initial sur lequel il est installé. Une partie de la végétation propre aux anciennes fortifications est conservée et les travaux de nivellement liés aux arasements sont le prétexte à la création d'un paysage vallonné dans l'esprit des parcs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si on y retrouve un jardin « à l'anglaise » ménageant un itinéraire de promenade au sein d'une nature prétendument libre et différentes séries de parterres, ce jardin paysager se distingue par l'intégration d'un jardin régulier -jardin

à la française- dans les anciens fossés.

Lieu de balade et de loisir, le jardin public intègre très rapidement un kiosque à musique et différentes « scènes pittoresques » agrémentant le parcours de visite. Celles-ci peuvent prendre la forme de lac, d'une cascade ou d'un ruisseau et sont matérialisées par des ouvrages rocaillés et des éléments rustiques (turqueries, cabinet de nécessités...).

**Plus d'informations sur :**  
[www.patrimoine-saint-omer.fr/Les-ressources/Les-publications-et-expositions](http://www.patrimoine-saint-omer.fr/Les-ressources/Les-publications-et-expositions)



## INTERVIEW

L'avis de Patricia Perrier, de l'agence Infolio, paysagiste de l'équipe en charge du plan de sauvegarde et de mise en valeur (AAPP mandataire).

### Pourquoi le Jardin Public de Saint-Omer a-t-il été intégré au Site Patrimonial Remarquable ?

Lors de l'examen du dossier de candidature de la communauté d'agglomération de Saint-Omer pour la création du secteur sauvegardé en mars 2016, la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés a proposé d'élargir le périmètre d'étude initial pour inclure le Jardin public, le considérant comme un espace de grand intérêt patrimonial, naturel et paysager, indissociable de la ville ancienne. Le conseil communautaire a retenu et validé le nouveau périmètre en mai 2016.

Cela témoigne de la reconnaissance du Jardin public comme contribution majeure au rayonnement de Saint-Omer et de son histoire en tant que patrimoine non bâti de la ville.

### Quelles sont ses particularités ?

Le Jardin public de Saint-Omer est à la fois un conservatoire des fortifications du XVIII<sup>e</sup> siècle, un exemple remarquable de parc d'ornement du XIX<sup>e</sup>, un relais écologique très important et bien sûr

un espace d'agrément, de détente et d'activité sportive pour tout un chacun. C'est également une traversée urbaine lors des déplacements quotidiens.

Cela fait toute sa richesse mais aussi toute sa complexité dans les équilibres à tenir entre nature et artifice, conservation et transformation, nouveaux usages et esprit des lieux.

### Quel est l'intérêt écologique du jardin public pour la ville ?

L'écologie est la science qui s'intéresse aux êtres vivants -humains compris- et aux relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur milieu de vie. Fort de ses 20 hectares et de ses ambiances très diverses, le Jardin public accueille un grand nombre de milieux : on y trouve de vastes espaces arborés et même forestiers, de longues lisières, des prairies ouvertes très précieuses. L'eau est présente sous plusieurs formes : courante, dormante, suintante. Les murailles, elles, s'apparentent aux falaises et cavernes naturelles, et abritent des espèces animales et végétales spécifiques. La biodiversité reste malgré tout assez faible et son amélioration est un objectif premier.

### Quelles sont les caractéristiques de ce jardin en termes environnemental et historique ?

A l'échelle du territoire large, le Jardin public est un relais dans les

déplacements de la faune entre le marais et le plateau des Bruyères. C'est un maillon essentiel de la trame verte-et-bleue.

Sa couverture arborée considérable et son sol de pleine terre contribuent à l'atténuation des températures caniculaires par une évapotranspiration et un ombrage importants. Le sol naturel permet par ailleurs une infiltration optimale des eaux de pluie.

En terme d'Histoire, la caractéristique de ce jardin pour la paysagiste que je suis, est la multiplicité des époques représentées, la manière dont elles s'assemblent, se valorisent mutuellement, et au final, les paysages produits. On a parlé du XVIII<sup>e</sup> siècle des fortifications, du XIX<sup>e</sup> du parc d'ornement ; on peut également voir la Résidence du Parc des années 60 renouveler la mise en scène du jardin régulier qu'elle surplombe sans le dénaturer, ou le très récent parking cathédrale évoquer le fossé historique au pied du rempart, bien lisible dans sa forme et ses dimensions. D'autres interventions apparaissent aujourd'hui plus critiquables. Ces exemples nous invitent à réinterroger l'Histoire, tout le temps et dans chaque projet.

## DEUX DISPOSITIFS D'AIDE

### DISPOSITIF D'AIDE POUR LE RAVALEMENT OBLIGATOIRE DES FAÇADES

Une première campagne de Ravalement Obligatoire des Façades a été menée du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 1<sup>er</sup> juillet 2018 dans notre Ville. Le périmètre concerné englobait le secteur de la Chapelle des Jésuites, de la Motte Castrale et de l'Enclos Notre-Dame. Ce sont au total 52 immeubles qui ont ainsi été remis en valeur, soit un accompagnement financier global de la part de la Ville à hauteur de 159 497 €.

#### POURQUOI METTRE EN PLACE UN TEL DISPOSITIF ?

Les rues de la Ville disposent de nombreux immeubles anciens et d'édifices protégés. Cette richesse architecturale nécessite une attention toute particulière dans le temps. Un entretien régulier permet de protéger

ces immeubles, de mettre en valeur les façades, de participer à l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement de la Ville et ainsi renforcer l'attractivité commerciale et touristique.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

#### DES AIDES FINANCIÈRES SONT-ILS POSSIBLES ?

Le dispositif de Ravalement Obligatoire des façades, prévoit un accompagnement financier par la ville des propriétaires concernés. Les cofinancements sont dégressifs en fonction des années :

1 <sup>ère</sup> année	40% du coût
2 <sup>ème</sup> année	30% du coût
3 <sup>ème</sup> année	20% du coût

#### EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE QUE DIT LA LOI ?

Le Code de la Construction et de l'Habitation, (version en vigueur, article L132-1 à L132-5) oblige les propriétaires à ravalement de manière volontaire leur façade une fois tous les dix ans.

Dans le cadre d'un Dispositif de Ravalement Obligatoire des Façades, les propriétaires des immeubles dégradés ou n'ayant pas fait l'objet d'une rénovation depuis plus de 10 ans sont dans l'obligation de remettre en état leur façade. La ville peut cofinancer les travaux.

#### EN QUOI CONSISTE UN RAVALEMENT DE FAÇADE ?

Un ravalement de façade comprend la remise en état des murs extérieurs, mais également celle des accessoires comme les boiseries, les huisseries, les ferronneries...

Les travaux peuvent être effectués par une entreprise spécialisée selon les recommandations de l'architecte des bâtiments de France.

#### UNE SECONDE CAMPAGNE EN PRÉPARATION

Actuellement les services de la Ville travaillent à la mise en place d'une nouvelle campagne de ravalement obligatoire des façades et étudient les secteurs de la ville disposant d'immeubles n'ayant pas fait l'objet d'une rénovation depuis plus de 10 ans.

S'INFORMER



Mairie - Service Foncier - Urbanisme  
03 21 12 83 03

# FINANCÉS PAR LA VILLE

## DISPOSITIF D'AIDE EN FAVEUR DES PRIMO-ACCÉDANTS

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer a mis en place une aide à destination des habitants dans le cadre de l'achat de leur premier bien immobilier. Ce dispositif vise également à soutenir l'investissement dans le bâti ancien. Cette aide financière est abondée par la Ville de Saint-Omer.

En parallèle, les propriétaires peuvent également prétendre à une aide financière de la Région Hauts-de-France pour effectuer des travaux de rénovation énergétique (Isolation, chauffage, fenêtre..)

### MONTANT DES AIDES MOBILISABLES

Montant de l'aide CAPSO	4 000 euros
Montant de l'aide Ville	2 000 euros
Montant de l'aide Région pour des travaux énergétiques	6 000 euros



### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des ménages audomarois respectant ces critères :

- Devenir propriétaire pour la première fois,
- Être âgé de 30 ans au maximum,
- Acheter un bien achevé avant 1948,
- Réaliser des travaux d'amélioration de 4 000 € H.T. minimum.

**Important :** Il est nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Guichet Unique d'Information sur l'habitat (GUIH) avant la signature de l'acte de vente. L'instruction du dossier est réalisée par les services du GUIH. Ce dernier se charge également de la demande pour l'aide de la commune en lien avec les services municipaux.

### BILAN 2016-2020

Depuis 2016, ce sont au total 106 ménages qui ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif soit **un accompagnement financier global** de la part de la Ville à hauteur **de 212 000 €**.

### S'INFORMER



Guichet Unique d'information sur l'habitat

1 allée du parc à Saint-Omer

Tél. : 03 74 18 22 20

Mail : [guih@ca-pso.fr](mailto:guih@ca-pso.fr)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## ON FAIT LE POINT SUR LES VISITES DU SECTEUR PATRIMONIAL REMARQUABLE

L'équipe d'architectes vient d'achever l'inventaire du patrimoine situé dans le secteur 6. Les visites des immeubles, sont adaptées à la situation actuelle et respectent toutes les consignes sanitaires.



La prochaine réunion d'information concernant les secteurs 7 et 8 se déroulera le 29 mars à 18h, en live sur la page Facebook de la ville avec l'atelier d'architectes en charge du Site Patrimonial Remarquable de la ville. Seront exposés les objectifs et le déroulement de l'étude aux Audomarois. Assistez à cette réunion et posez vos questions en direct !

> Retrouvez l'interview de Philippe Prost sur le site de la ville.

## LA VIERGE À L'ENFANT SAUVÉE PAR DEUX ÉTUDIANTES

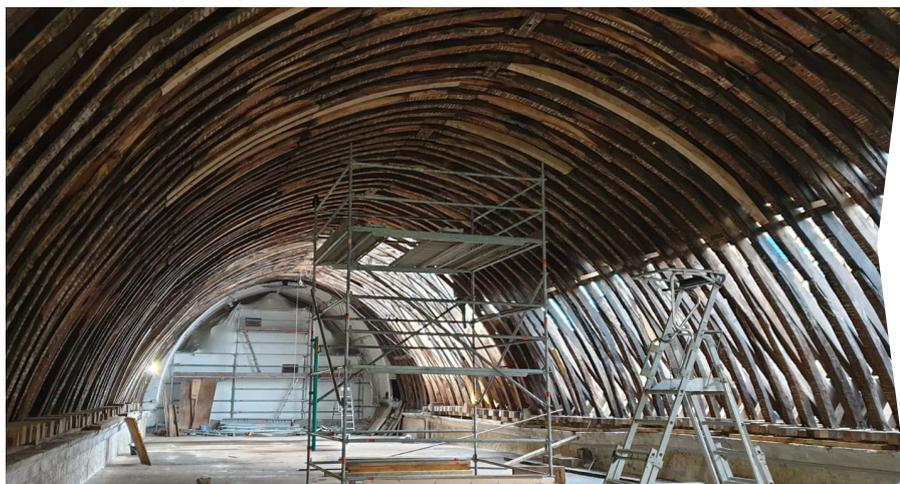


Lancé en 2013 par la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français, le programme du Plus Grand Musée de France vise à sauver et à faire découvrir des œuvres disséminées dans les églises.

En juin 2020, la statue de Saint Jean, datée du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, a pu être restaurée grâce à l'appel à mécénat lancé par l'étudiante Eve de Seguis Pazzis.

Cette année, c'est au tour de la Vierge à l'enfant de se refaire une beauté. En novembre 2020, deux étudiantes de Sciences-Po Lille se sont mobilisées pour sauver la Vierge à l'enfant installée à la cathédrale Notre-Dame. Jade Lecœuche et Isabelle Thomasset ont eu un véritable coup de cœur pour l'œuvre de l'architecte Jacques Du Brœucq, et ont, elles aussi, lancé un appel à mécénat. En quelques semaines, les 5000€ nécessaires avaient été récoltés. Cette cagnotte permettra à cette statue de retrouver, dans quelques mois, son éclat d'antan grâce à un nettoyage et à un comblement des fissures.

## L'ÉGLISE SAINT-DENIS NOMIMÉE PAR EUROPA NOSTRA



En décembre dernier, l'Eglise Saint-Denis, qui fait l'objet d'un chantier de sauvegarde, a été retenue avec 12 finalistes européens auprès du programme Europa Nostra en faveur des Merveilles du patrimoine européen en danger. Le verdict est prévu en mars,

pour savoir si la Banque européenne d'investissement et Europa Nostra ont identifiées l'Eglise Saint-Denis comme étant l'une des 7 merveilles d'Europe en péril.

## LA FONTAINE DU JARDIN PUBLIC

### DÉBUTE SA RESTAURATION

Cette année, le jardin public fêtera ses 125 ans. Tout au long de l'année, le poumon vert de notre ville sera mis à l'honneur avec un programme d'animations et de nouveaux aménagements issus de la démarche de concertation réalisée en 2019.



Lors de cette concertation, plus de 400 questionnaires ont été recueillis. L'occasion pour les Audomaroises et les Audomarois d'exprimer leurs idées et leurs envies. Notamment, celle de revoir l'eau jaillir de la fontaine du jardin à la française.

Ce sera bientôt le cas puisque cet élément patrimonial remarquable vient de débiter sa restauration pour 5 mois. Les travaux consistent à retirer la fontaine pour sa rénovation complète en atelier, la reconstruction du bassin et sa remise en eau.

Ce projet, mené par la Ville, est accompagné au titre du plan de relance de l'État.

## LES CAFÉS DES PARENTS

Depuis la rentrée de septembre, les élus de la ville invitent les parents d'élèves à venir discuter autour d'un café, en toute convivialité. Ce temps d'échanges permet d'aborder des sujets liés aux temps périscolaire comme la cantine, les activités proposées par la Ville...

Un nouveau café des parents s'est tenu à l'école Paul Bert le 23 janvier dernier.

Les prochains seront programmés lorsque les conditions sanitaires le permettront.



## LES CONSEILS DE QUARTIER EN ACTION !

### UNE PAGE FACEBOOK POUR SUIVRE LES ACTUALITÉS



Les 7 conseils de quartier de la ville disposeront prochainement d'une page Facebook commune qui permettra de communiquer sur leurs différents projets, réalisations, événements et activités. En suivant cette page, suivez l'actualité de votre Conseil

de quartier. Ce nouvel outil numérique viendra compléter les outils existants à la disposition de tous : page du site internet de la ville, agenda en ligne, panneaux d'affichage...

### DE BELLES ACTIONS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les conseillers de quartier de Centre-ville, Cœur de ville, Laënnec/Esplanade et Faubourgs/Marais ont prêté main forte aux lutins de Noël en fin d'année dernière :

- En achetant 34 sapins de Noël pour décorer leur quartier.
- En achetant 570 jeux, jouets et livres dans les commerces de la ville et en les distribuant aux enfants de la Croix Rouge de Saint-Omer.

Des actions financées grâce au budget participatif.



### VOS CONSEILLERS DE QUARTIER EN IMAGE !

Retrouvez dans ce numéro du SO ! 21, la présentation des 7 conseils de quartier. Un livret en page centrale présente l'ensemble des élus avec un trombinoscope ainsi que les informations sur leur fonctionnement. Une question ? Une idée à suggérer ? Rapprochez-vous de votre conseil de quartier. Vous trouverez dans le livret toutes les informations qu'il vous faut !

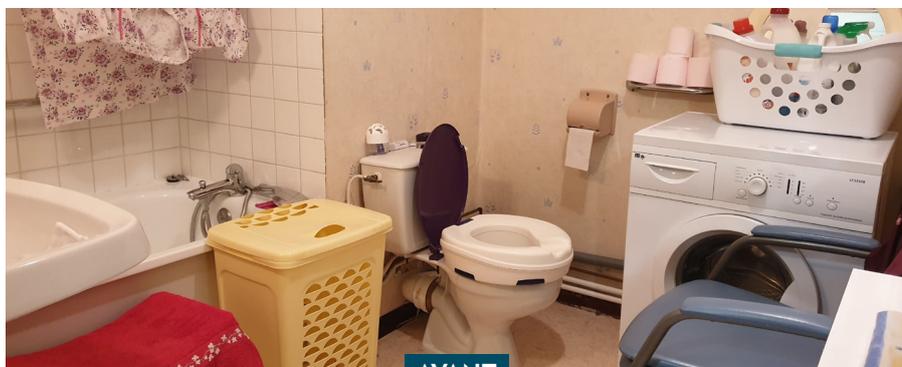


### J'♥ MON QUARTIER, JE PARTICIPE... MÊME DEPUIS CHEZ MOI !

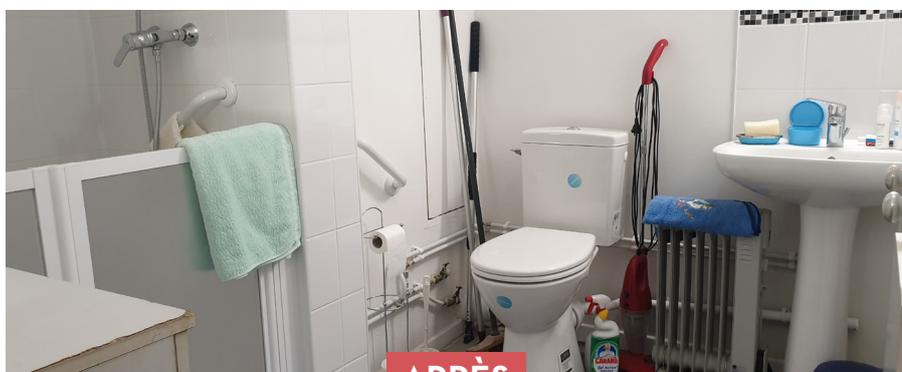


Parce qu'il est important, en cette période de continuer de partager et de réinventer des rencontres, la Ville de Saint-Omer a mis à la disposition des Conseils de quartier les outils de visioconférences dont elle dispose pour organiser les réunions prévues. Défi relevé pour les conseillers de quartier ! 16 réunions de Conseils de quartiers se sont déroulées par le biais de ces moyens numériques pour améliorer le quotidien des Audomarois et créer des projets ensemble.

## LES SALLES DE BAIN REMISES À NEUF À LA RÉSIDENCE SUGER



AVANT



APRÈS

Les 33 logements de la Résidence Suger ont bénéficié de la réfection complète de leurs salles de bain. Ces pièces ont subi un lifting complet pour les rendre plus agréables, plus pratiques, et surtout plus sûres et plus adaptées aux besoins des personnes âgées. Les travaux ont porté sur la remise à neuf de l'électricité, de la plomberie, des peintures et des revêtements de sol. L'ensemble des équipements sanitaires a été remplacé afin d'être adapté à la mobilité des résidents comme la pose de douches en remplacement des baignoires ou l'installation de cuvettes de toilette surélevées.

Ces travaux ont été réalisés par le bailleur SIA Habitat et financés par la Ville de Saint-Omer.

## PLAN GRAND FROID



La Ville de Saint-Omer dispose d'un registre nominatif où, à leur demande, sont recensées les personnes vulnérables. Lors d'épisodes de canicule, de grand froid, ou de crise sanitaire comme celle que nous traversons, une intervention peut être possible. Toute personne se sentant isolée ou en situation de fragilité peut s'inscrire sur ce registre en contactant le Centre Communal d'Action Sociale au 03 21 38 34 29.

## LES BAGUETTES SUSPENDUES FÊTENT LEURS 3 ANS

En mars 2018, une belle action de générosité était lancée par la Ville et le CCAS en partenariat avec les boulangeries de la ville : la baguette suspendue.

Le principe est simple les clients achètent 2 baguettes : une pour eux et la seconde est mise en attente pour un client démuné. Un panneau est visible dans chaque boulangerie participante avec le nombre de baguettes en attente. Le client souhaitant en bénéficier, se rend dans la boulangerie et en fait

simplement la demande auprès du commerçant. Aucun justificatif n'est demandé.

La Boulangerie Ponsel, rue Dunkerque, le Four à Bois, place Maréchal Foch et la Boulangerie Fasquel rue du Lycée collaborent depuis 3 ans à cette action inédite sur le territoire. L'anniversaire des 3 ans est l'occasion de féliciter toutes les personnes, qui avec des petits gestes simples de générosité, participent à la solidarité du quotidien.



**10 BAGUETTES**  
offertes en moyenne  
chaque jour

Dans les 3 boulangeries  
participantes :  
Le Four à Bois  
Boulangerie Fasquel  
Boulangerie Ponsel

## AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

La crise sanitaire et le choc économique et social qu'elle a engendré ont généré un accroissement des demandes d'aides auprès des associations caritatives. Pendant la période de confinement, l'aide alimentaire a été multipliée par trois et le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté.

La Ville de Saint-Omer a souhaité soutenir l'action des associations caritatives de Saint-Omer venant en soutien aux ménages les plus modestes dans cette période difficile.

Ainsi le Conseil municipal du 19 décembre dernier a délibéré en faveur du versement d'une aide exceptionnelle de 10 000 € aux associations audomaroises intervenant dans l'aide alimentaire.

La Croix-Rouge Française, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, la Conférence Saint-Vincent de Paul et

l'Association Bethlehem, cinq associations déjà accompagnées par le Centre Communal d'Action Sociale ont reçu une subvention à hauteur de 2 000 € chacune dans ce cadre. De plus, la première vente aux enchères de la Cuvée de la Motte castrale, réalisée en collaboration avec l'Hôtel des ventes de

Saint-Omer, a permis de collecter 2615 €. Les équipes de la ville en charge de l'entretien et de la récolte des vignes ont souhaité que le fruit de cette vente soit attribué à la Croix-Rouge française de l'arrondissement de Saint-Omer.



## LA POLITIQUE DE LA VILLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Politique de la ville est la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de réduire les inégalités sur des territoires identifiés et ainsi améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Des contrats de ville permettent de formaliser les projets allant dans ce sens entre tous les intervenants : Etat, collectivités locales, monde associatif, bailleurs et habitants. Des moyens humains ou financiers sont alors mis en œuvre.

Nous retrouvons dans les contrats de ville des grandes thématiques tels que l'habitat, l'environnement, l'éducation, les transports, la sécurité, la culture, les équipements sportifs et aussi un important volet social.

Sur notre territoire, c'est la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer qui gère la Politique de la ville en lien avec notre commune et les partenaires. A Saint-Omer, 2 quartiers sont intégrés dans des contrats de Ville : le quartier Saint-Exupéry et le quartier Quai du Commerce/Saint-Sépulcre.

### QUELQUES OUTILS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Chaque année un appel à projet est lancé pour soutenir des actions autour **du lien social, de la parentalité, de l'accompagnement des jeunes** etc.. Le Centre Social et Culturel met en œuvre ces actions au travers les maisons de quartier Saint-Exupéry et Mathurin.

La CAPSO met en œuvre, avec l'appui des financements de l'ARS et de l'Etat, des projets autour de la **santé**. Notamment avec l'intervention d'une médiatrice santé pour accompagner les habitants vers le soin, les droits et la prévention.

**Le Projet de Réussite Educative** soutient enfants et adolescents dans les difficultés qu'ils rencontrent, en leur proposant par exemple un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative. Les écoles Montaigne, Condorcet, Moulin-Prévert, J.

Ferry, Paul Bert, C. Perrault., E. Michelet et le collège de la Morinie bénéficient de ce dispositif.

**Les emplois francs** s'adressent aux demandeurs d'emplois résidant dans les « Quartiers Politique de la Ville ». Sans limite d'âge, cette mesure est pilotée par Pôle emploi. Elle permet une aide à l'embauche pour les entreprises ou associations qui les recrutent.

Les entreprises sont des acteurs importants de **l'emploi** et leur engagement peut être souligné au travers du « PaQte avec les quartiers pour toutes les entreprises » qui se décline autour d'actions qu'elles s'engagent à conduire : sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, avec les stages de troisième des élèves de collège en Réseau d'éducation prioritaire renforcé (Rep+), favoriser l'accès à l'alternance, recruter de manière non-discriminatoire...

Le Projet de Renouvellement Urbain est l'un des dispositifs qui contribue à **l'amélioration du cadre de vie**. Les quartiers Quai du Commerce/Saint-Sépulcre bénéficient des outils mis en place dans ce cadre.

La **participation citoyenne** est au centre de la politique de la ville en instaurant un dialogue entre les habitants et les institutions. Les Conseils citoyens permettent cette participation des habitants. Le conseil citoyen du quartier Quai du Commerce/Saint-Sépulcre a collaboré et mis en place de nombreux projets depuis sa création comme le jardin partagé « Le jardin de Batistin ».

## LE PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ EN ACTIONS

Le plan nature et biodiversité a pour objectif de lutter contre les effets du changement climatique, favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie.

### ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION DU JARDIN PUBLIC

La Ville de Saint-Omer travaille à l'élaboration d'un plan de gestion du patrimoine arboré du jardin public afin de favoriser la biodiversité tout en gérant les obligations d'abattage pour raisons de sécurité (voir encadré).

Ce plan de gestion intégrera la plantation de nouveaux arbres plus adaptés aux changements climatiques et plus résistants aux maladies pour garantir la pérennité à long terme du patrimoine arboré communal.



### PLAN 1 MILLION D'ARBRES EN HAUTS-DE-FRANCE

En 2020, la Ville a répondu à l'appel à projet de la Région Hauts-de-France : planter 1 million d'arbres dans notre Région. Huit premiers sites ont été étudiés pour être aménagés ou réaménagés. La candidature de la ville a été retenue pour cette 1<sup>ère</sup> phase : rue Saint-Martin, cour d'école Ferdinand Buisson, avenue de l'Europe, square d'Albret, intersection des rues d'Arras, des Madeleines et d'Aire, giratoires

Charles de Gaulle et quartier du Bachelin et aire de camping-car rue de la Gaieté.

Au total ce sont 2 000 végétaux qui ont été plantés courant novembre. La ville continuera de travailler à l'aménagement sur de nouveaux sites en 2021.



### MISE EN SÉCURITÉ DANS LE JARDIN PUBLIC

Les frênes du jardin public n'échappent pas au développement de la Chalarose, maladie incurable due à un champignon qui se propage progressivement dans toute la France. Afin de prévenir les risques potentiels de chute d'arbres ou de branches, une opération a eu lieu dans le jardin public pour couper les arbres atteints. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un suivi sanitaire permanent des arbres.

### LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

En 2017, avec les «Permis de végétaliser», la ville de Saint-Omer a souhaité valoriser et promouvoir des actions collectives autour du végétal en ville, du respect de l'espace public et de l'amélioration du vivre-ensemble.



Ce dispositif permet aux riverains volontaires d'obtenir un permis pour végétaliser l'espace public en respectant un certain nombre de règles juridiques en vigueur et sans entraîner de contraintes pour les usagers.

Vous avez un projet de végétaliser un espace public proche de chez vous ? Nous vous invitons à consulter le Guide de végétalisation et le formulaire de demande de l'obtention du permis de végétaliser sur le site de la Ville rubrique Pratique/Parcs et jardins. Ou de contacter directement la mairie.

### ESPACE INFO ENERGIE

Pour des conseils sur toutes les questions relatives aux travaux d'économies d'énergie et aux énergies renouvelables, l'Espace Info Energie du Pays de Saint-Omer vous accueille dans les locaux du Guichet Unique d'Information sur l'habitat.

Guichet Unique d'information sur l'habitat : 1 allée du parc à Saint-Omer

03 74 18 22 20 / [guih@ca-pso.fr](mailto:guih@ca-pso.fr)

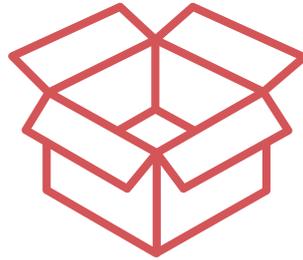
Du lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30





## ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE CHEZ NOS COMMERÇANTS

Avoir plus d'espace pour mieux accueillir les clients ou changer de rue pour plus de visibilité : quelques commerces de notre Ville ont déménagé. Ils ont changé de rue ou simplement de numéro mais ils sont toujours là pour vous proposer leurs services. Vos commerçants vous attendent !



- **Esprit mariage** quitte la rue Carnot pour s'installer au 70 rue de Dunkerque
- **L'agence de voyages M Voyages**, a déménagé au 44, rue de Dunkerque,
- **Le Dressing New Vintage**, la boutique éphémère s'installe durablement au 53 rue de Dunkerque
- **Signature Interiors** expose sa décoration et son mobilier au numéro 42 de la rue de Dunkerque.

## BIENVENUE !

### Saveur exotique

17, rue de l'Écusserie - 06 12 60 07 77

Découvrez ou retrouvez vos produits exotiques favoris : légumes, fruits du monde entier, épices, viande...

### Le StrOm Restaurant

2, Place Du Vainquai - 03 21 38 25 78

Installé à deux pas des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, le restaurant « Le Strom » fait référence, de par son nom, au Marais Audomarois.

Un joli clin d'œil que l'on pourra retrouver sur les murs et dans les plats.

## QUAND LES RÊVES DEVIENNENT POSSIBLES À SAINT-OMER !

### JULIETTE C. - BOUTIQUE DE PRÊT À PORTER ET BIJOUX

#### Pourquoi ouvrir une boutique de prêt-à-porter et de bijoux ?

Cela a toujours été un rêve de petite fille ! Mes parents sont commerçants et j'ai toujours eu envie, un jour, d'avoir ma boutique. Alors, après le Bac, je me suis orientée vers des études de commerce et en parallèle j'avais un contrat étudiant dans une bijouterie audomaroise. A la fin de mon cursus, j'ai intégré le service commercial d'une marque de luxe pendant 2 ans. Puis j'ai eu la chance de lancer une nouvelle adresse de bijouterie au Touquet et ainsi d'y acquérir l'expérience nécessaire à la création d'une boutique. Ensuite, des opportunités ont fait que j'ai décidé de me lancer ! Avec des bijoux, car c'est un domaine que je connais très bien et avec du prêt-à-porter car ça me plaît également !

L'idée est qu'ici, une mère et sa fille puissent faire du shopping toutes les deux et trouver des marques françaises à prix doux.

#### Pourquoi Saint-Omer ?

C'est ma ville ! J'y suis très attachée ! Pour la petite histoire mes parents ont ouvert leur première boulangerie ici-même et je suis même née à l'étage !



Après avoir fait le tour des boutiques disponibles dans la rue des Clouteries, une rue qui me tenait particulièrement à cœur, ce local est apparu comme une évidence. Il a fallu le transformer en boutique de prêt à porter avec des cabines d'essayages etc..., car avant c'était un opticien.

#### Le contexte actuel a-t-il impacté votre projet ?

Je devais ouvrir le 31 octobre et quelques jours plus tard, le 2<sup>e</sup> confinement était annoncé. Aussi j'ai repoussé l'ouverture d'un mois mais j'en ai profité pour me faire connaître sur les réseaux sociaux et proposer du click and collect.

En tout cas je suis très contente de l'accueil dont m'ont fait profiter les Audomarois, ils ont été au rendez-vous à la réouverture des commerces en décembre.

#### Des projets pour la suite ?

De nouvelles marques vont faire leur entrée en boutique et j'ai aussi des petites choses à mon nom qui devraient se concrétiser. Et je souhaiterai également lancer un site d'achat en ligne.

**Juliette C. - rue des Clouteries**  
06 65 49 60 25

## DÉLICES ET GOURMANDISES - BONBONS D'ANTAN

### Comment est née cette boutique ?

C'était un projet que j'avais depuis très longtemps mais que j'ai repoussé à plusieurs reprises. Et puis, pendant le confinement, comme beaucoup de personnes, je me suis posée des questions sur ma vie professionnelle et je me suis dit que c'était le moment ou jamais de réaliser mon rêve : ouvrir une boutique proposant tous les bonbons d'antan. Ce n'est pas totalement un virage professionnel car le commerce, c'est mon cœur de métier j'y exerce depuis que j'ai 15 ans.

### Pourquoi Saint-Omer ?

Je voulais vraiment être à Saint-Omer, j'ai travaillé dans plusieurs enseignes de la rue de Dunkerque dans ma carrière. Mais je cherchais LE lieu pour ce projet, atypique et plein de charme. Et puis, un jour, j'ai appris que ce local, situé au Moulin à Café, était en location. Alors je me suis lancé le défi : si le local est toujours en location je fonce ! Et il l'était ! La cerise sur le gâteau c'est d'être dans le Moulin à Café, à proximité du théâtre à l'italienne que j'adore. J'ai hâte que toute la vie reprenne dans le bâtiment, c'est important pour moi ces échanges entre différents univers.

### Parlez-nous de vos produits

Sur les étals vous trouvez du nougat, des caramels, du chocolat mais aussi des bonbons multicolores et acidulés ! Ce que j'aime c'est voir des parents faire découvrir à leurs enfants les saveurs, les souvenirs de leur enfance : souris au caramel, collier de bonbons, rouge à lèvres acidulés, sucette Pierrat Gourmand...

Je propose aussi des prestations pour les anniversaires comme des gâteaux de bonbons, des brochettes, des petits sachets individuels pour les goûters ou la location de matériel pour créer un candy bar.

### Des projets ?

Oui une gamme bio arrive en boutique ainsi qu'une gamme sans sucre et une gamme vegan. Et à chaque fête du calendrier (Pâques, Fête des mamans...) réservera ses surprises sucrées ou des paniers garnis avec des produits locaux.

**Délices et gourmandises - Moulin à Café, place Foch - 06 31 49 61 73**



## MAISON WIDENT - FROMAGERIE - EPICERIE FINE - TRAITEUR

### Comment est née cette boutique ?

Avec mon mari, après avoir exercé 25 ans dans la restauration, nous souhaitons avoir une activité professionnelle moins prenante en soirée mais toujours autour de l'assiette, la table et la convivialité ! On a étudié l'ensemble des métiers de bouche, notre cœur d'activité, notre passion et nous nous sommes lancés dans ce projet. Les circonstances ont fait qu'il a mis 3 ans à se concrétiser entre la première visite et la transformation complète du bâtiment de l'ancien salon de coiffure jusqu'à l'ouverture le 11 décembre dernier. Nous avons ouvert nos portes juste avant les fêtes !

### Pourquoi Saint-Omer ?

Il était primordial pour nous d'être sur la place Foch. Nous n'envisagions pas de nous installer ailleurs.

### Parlez-nous de vos produits

Nous voulions proposer aux clients des fromages, de la charcuterie italienne et un service traiteur avec des plats à

emporter (plat ou plat/dessert). Pour les fêtes, comme Pâques, nous proposerons des menus complets entrée / plat / dessert. Tout est réalisé sur place, par Jean-François, nos produits sont faits maison.

A cette offre et pour répondre à la demande de nos clients, nous avons ajouté des produits en épicerie fine, du vin de petits producteurs, des produits locaux. Cela permet de proposer de jolis paniers garnis également.

### Des projets ?

Nous ajoutons de nouveaux produits au fur et à mesure, on affine notre offre et essayons de satisfaire le plus grand nombre. Nous avons aussi un bel espace au fond de notre boutique et nous réfléchissons à ce que nous allons en faire. Un salon de dégustation peut-être... Avec la situation sanitaire, nous nous sommes lancés dans la boutique et nous n'avons pas encore eu le temps de nous poser sur son devenir.

**Maison Wident - 19 place Foch  
03 21 98 65 14**



## DANS LES COULISSES DE LA BRIGADE PROPRETÉ

Il est vendredi après-midi, c'est le jour des vacances scolaires, et le soleil est au rendez-vous. Au loin, nous apercevons Nathalie et Sylvie, les deux agents de la brigade propreté, et décidons de les accompagner dans leur patrouille. La collecte des bacs jaunes a eu lieu la veille, et pourtant, ils sont encore nombreux sur les trottoirs.

### Quelle est votre démarche ?

Depuis novembre dernier, nous parcourons, chaque jour, un quartier de la ville. Nous sommes là pour communiquer avec les Audomaroises et les Audomarois et les sensibiliser aux bons gestes à adopter pour rendre notre ville plus agréable et plus propre. Depuis le 8 février, nous sommes assermentées, ce qui signifie que nous pouvons désormais verbaliser s'il s'agit d'une infraction répétée.

Si c'est la première infraction constatée, on peut par exemple donner au maître d'un chien des sachets pour ramasser les déjections de son animal, des cendriers aux fumeurs ou trouver des solutions pour les propriétaires qui ne peuvent pas rentrer leur bac jaune.

### Comment choisissez-vous les secteurs ?

Quotidiennement, nous recueillons les signalements qui ont été faits, directement à la Police Municipale, par le service Ville Propre, ou via l'outil de signalement « SO ! Proximité ». Cela concerne très souvent des dépôts sauvages. Mais notre objectif est de sillonner, chaque semaine, l'ensemble de la ville.

### Justement, rue de Calais, un dépôt sauvage a été constaté. Comment avez-vous procédé ?

Nous avons réussi à obtenir le numéro de téléphone du propriétaire. Il nous a expliqué qu'il avait sorti ses déchets recyclables pour que la collecte du jeudi les récupère. Malheureusement, si les déchets ne sont pas dans un bac ou un sac jaune, le service de ramassage ne les prend pas. C'est pour cela qu'ils sont restés sur le trottoir. Nous avons signalé au propriétaire qu'il devait venir nettoyer avant 16h. Passé ce délai, il serait verbalisé.

### Comment peut-on vous contacter ?

Vous pouvez effectuer un signalement via le site internet [www.ville-saint-omer.fr/](http://www.ville-saint-omer.fr/) alertez-nous ou en contactant la Police Municipale au 03 21 39 61 20.



## RAPPEL



### DÉJECTIONS CANINES

Verbalisation pour les déjections non ramassées : 200€ (68€ pour le procès-verbal + 132€ de frais de nettoyage par le service Ville Propre)

Obligation de disposer d'un moyen de ramassage des déjections de son animal sous peine d'une amende de 11€ (Arrêté municipal n°3274 du 27 avril 2017)



### MÉGOTS

Verbalisation de 68 € pour jet de mégots sur l'espace public



### DÉPÔTS SAUVAGES

Verbalisation des auteurs de dépôts dans la rue, à la hauteur de 95.27€ le m<sup>3</sup>

### RAPPEL DES JOURS DE COLLECTE À SAINT-OMER :



Bac jaune :  
Jeudi matin une semaine sur 2



Bac vert :  
Vendredi matin

## SAINT-OMER FAIT SON CINÉMA !

Voitures Simca 1000, 2CV, Dauphine, boutiques et tenues d'époque... Bienvenue en 1965 !

Le temps d'un film, Saint-Omer s'est replongé dans l'Histoire. Après un début de tournage à Roubaix, les équipes de France Télévision ont choisi Saint-Omer pour poursuivre la réalisation de leur téléfilm « Deux femmes » les 9, 10 et 11 février derniers. L'histoire, tirée d'un fait divers réel, raconte le combat de deux femmes, l'une accusée à tort de meurtre

et l'autre, juge d'instruction.

De nombreux Audomarois ont fait le déplacement pour découvrir les enseignes de certains commerces métamorphosées pour l'occasion, rue des Epéers et rue de l'Écusserie, et pour se remémorer de bons souvenirs, notamment avec la présence des voitures anciennes.

La date de diffusion de ce téléfilm n'est pas encore connue.



## SOUVENEZ-VOUS

- En octobre 2014, Fabrice Luchini tournait le film « L'Hermine » à Saint-Omer. Le film a été doublement récompensé à la Mostra de Venise par le prix du meilleur interprète et par celui du scénario.

- A la même période, Sophie Marceau jouait dans l'ancienne Banque de France, place Foch pour le téléfilm « Une Histoire d'âme ».

- Marc Lavoine était de passage à Saint-Omer le 26 septembre 2017 pour sa série « Képler(s) » diffusée sur France 2. On pouvait y apercevoir la façade de la Mercerie, place Foch.

- En novembre 2018, le Marais Audomarois était à l'honneur dans le téléfilm « Puzzle » avec Elsa Lunghini & Sagamore Stévenin.

## S'UNIR POUR S'ENTRAINER

Le Côte d'Opale Triathlon Saint-Omer et le Vélo club de Saint-Omer ont remporté, via la création d'un pôle cyclisme commun, l'appel à projet « Triathlon Immersive Room » de la Fédération Française de Triathlon. En récompense, ils ont reçu six vélos connectés et un home-trainer, installés au club house du VCSO, pour que les adhérents des deux associations puissent s'entraîner aisément sur différents parcours lorsque les conditions climatiques ne permettent pas de le faire à l'extérieur.

Grâce à ces outils performants, nos cyclistes pourront garder la forme toute l'année.



## UN MOIS POUR FÊTER LE VÉLO

Depuis 2014, la ville accompagne les modes de déplacements en développant des zones de circulation apaisée et en favorisant la pratique du vélo. C'est donc, tout naturellement, que la municipalité souhaite participer à l'action « Mai à vélo, un mois pour

adopter le vélo...pour la vie ! ».

Mai à vélo est un collectif d'acteurs nationaux du vélo, soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des sports. L'objectif est de promouvoir la pratique du vélo, sous

## DES TRAVAUX À LA SALLE DE SPORT DE GAULLE

Les services techniques de la ville profitent des vacances scolaires pour réaliser différents



travaux à la salle de Sport De Gaulle. Les vestiaires, les douches, le bureau et le sol du couloir sont désormais dotés d'un nouveau carrelage et certains murs ont également été repeints. Le chantier s'est terminé par la mise aux normes de l'électricité, le changement des radiateurs et de l'éclairage.

toutes ses formes, auprès du plus grand nombre, à travers des événements cyclables, pédagogiques et populaires.

Animations, prévention, événements... il y en aura pour tous les goûts. Restez connecté !

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES AUDOMAROIS

A l'issue de la campagne électorale et des élections qui ont lieu dans les écoles en novembre dernier, 15 filles et 7 garçons des classes de CM1 et CM2, composent désormais le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois.

Traditionnellement prévue le 11 novembre, l'élection du nouveau Maire du CMJA s'est finalement tenue ce samedi 8 janvier, en raison de la pandémie, dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

Onze candidats (sept filles et quatre garçons) se sont présentés à cette élection en évoquant les différents points de leur programme : prévention et lutte contre le harcèlement scolaire, écologie, animations et action de solidarité.

Avec quatre voix, Jana Candelle a été élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois.

Pour la première réunion, Morgane Heroguel, conseillère municipale



déléguée et Flore Delétang, animatrice, ont organisé un jeu de piste dans la Mairie pour les nouveaux élus du CMJA. Cette activité a permis aux jeunes

conseillers de découvrir les services de la Mairie et surtout d'apprendre à se connaître.

## L'ÉCOLE PAUL BERT LABELLISÉE E3D

L'école Paul Bert a obtenu le label « Ecole E3D niveau 1 »\* pour 3 ans et elle s'est engagée dans une démarche de développement durable. Le « Pote

âgé » qui est le nom choisi par les élèves pour le jardin créé dans la cour de l'école est rapidement devenu un lieu d'observation et d'apprentissage grandeur nature.

Les élèves des classes y abordent de nombreux sujets comme la gestion des déchets avec le composteur, comment gérer les arrosages pour préserver les ressources en eau, comment préserver la biodiversité, quels sont les besoins des plantes, quels sont les légumes de saison...

Toute l'école est mobilisée autour de ce jardin. Elle est accompagnée par la Ville pour la création de l'espace de jardinage, d'Eden 62 pour l'hôtel à insectes, de l'école d'Arts du Conservatoire pour le projet de création plastique à partir de déchets recyclables, de la Communauté d'agglomération pour l'installation d'un composteur et la sensibilisation au tri...



### EN SAVOIR PLUS

\* La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques, à leur transmettre les connaissances qui leur permettront tout au long de leur vie de comprendre la complexité des enjeux du développement durable, pour ensuite décider et agir.

## CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Ville est engagée dans un projet européen appelé «Cool towns» aux côtés de 13 partenaires néerlandais, belges, britanniques et français.

A travers Cool towns, les partenaires (Collectivités, Universités, Entreprises privés) entendent développer des solutions concrètes pour adapter nos villes aux effets attendus du changement climatique, en particulier les vagues de chaleur, qui seront plus intenses et plus fréquentes, comme nous avons pu le vivre durant les derniers étés.

**« Les fortes chaleurs sont sources d'inconfort le jour comme la nuit et peuvent même avoir des incidences sanitaires non négligeables. »**

L'une des premières étapes de ce projet est de cartographier les « îlots de chaleur »\* dans la Ville notamment avec des campagnes de mesures thermiques. Ensuite, des outils seront conçus et différentes solutions seront trouvées pour les traiter en collaboration avec l'ensemble des personnes et usagers de ces espaces (habitants, représentant des parents d'élèves, équipe enseignante, services de la ville...)

### Les solutions envisagées

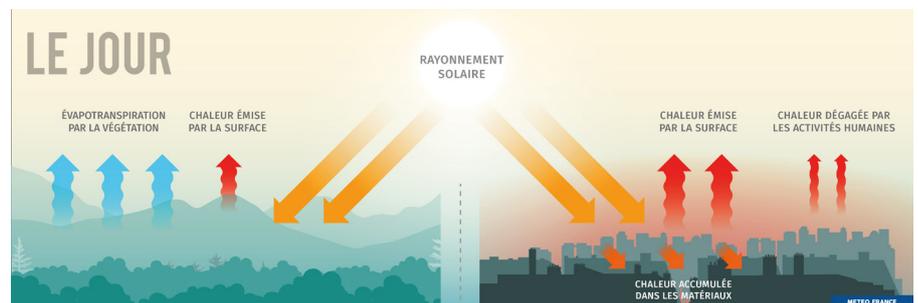
Cela peut consister en des travaux de végétalisation, d'aménagement d'espaces

publics (couleurs, revêtements, pavages spécifiques...), d'interventions sur les façades, les toitures, le traitement des eaux pluviales et l'intégration de l'eau dans l'espace public.

A Saint-Omer, un premier projet est en cours dans le quartier Centre-ville avec des aménagements prévus dans la cour de l'école Montaigne, rue de Cassel et la rue d'Hazebrouck : plantations d'arbres, revêtement de la cour d'école différent

et récupération des eaux de pluie pour une réutilisation dans des jardins.

**\* Îlots de chaleur : espaces dans la ville (parkings, murs de brique, toitures...) où pendant les vagues de chaleur très intenses de l'été les températures y sont très élevées et rendent la vie inconfortable avec des effets sur la qualité de l'air.**



Source : météo france

## CONSULTATION NATIONALE : DONNE TON AVIS !

Jusqu'au 15 mars, l'UNICEF France donne la parole aux enfants de 6 à 18 ans en organisant la Consultation Nationale. Cette enquête permet de vérifier si la Convention internationale des droits de l'enfant est bien appliquée au quotidien et aussi de laisser les jeunes s'exprimer sur des décisions qui les concernent.

A Saint-Omer, plus de 250 questionnaires papiers ont été distribués par Marie-Pascale Bataille, référente UNICEF, et les membres du Conseil Municipal des

Jeunes Audomarois dans les écoles publiques et privées de la ville. La Mairie est en charge, de tous les renvoyer à UNICEF France, avant la fin de la consultation.

150 élèves, âgés de 11 à 15 ans, du collège de la Morinie ont également participé en complétant le formulaire en ligne.

Vous souhaitez donner votre avis ?  
Rendez-vous sur :  
[www.jeparledemesdroits.fr](http://www.jeparledemesdroits.fr)

Consultation nationale des 6/18 ans  
du 15 octobre 2020 au 1<sup>er</sup> mars 2021



## AU MOULIN À CAFÉ, LES ACTIVITÉS CONTINUENT



Depuis fin octobre les scènes de La Barcarolle sont fermées au public. Seuls les artistes en répétition, enregistrement ou rencontres professionnelles, peuvent y accéder. Les équipes administratives et techniques travaillent à la gestion de ce présent complexe et à la préparation d'un avenir qu'on espère proche. L'occasion plus que jamais d'affirmer la nécessité d'une telle structure sur un territoire, équipement culturel propice au lien social, à l'ouverture au monde et à l'échange bien plus que simple machine à créer du spectacle. On retrouve ces prochaines semaines : les répétitions du Quintette Liberty Project, les résidences du Quatuor Debussy, des Lunaisiens ou encore du projet « Le Tourbillon », première

production de La Barcarolle. Elle ouvre également ses portes au tournage d'un clip pour le groupe « La Goulue » mais aussi à un shooting photo pour des étudiants en Master.



## AVEC LA COLLECTION « FOCUS », DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DU TERRITOIRE !

La collection « Focus » réalisée dans le cadre du label Pays d'art et d'Histoire, met à l'honneur l'histoire d'un monument, d'une population, d'un lieu ou d'une typologie patrimoniale. Elle s'appuie sur des travaux de recherche et prend la forme de synthèses documentaires accessibles pour le grand public.

Le choix des thématiques traitées s'effectue en fonction de l'actualité culturelle et patrimoniale (restauration d'un monument, manifestations culturelles nationales...), des manifestations liées au label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer et des thématiques de travail qui lui sont attachées. Les récentes restaurations de la gare, devenue la Station, et du

théâtre à l'italienne, rebaptisé le Moulin à café, de Saint-Omer ont ainsi toutes les deux fait l'objet d'une publication dans cette collection. En 2017, le tricentenaire du buffet d'orgue de la cathédrale de Saint-Omer a aussi été l'occasion d'élaborer une publication sur les orgues des Eglises du Pays d'art et d'Histoire.

*Téléchargez ces livrets et plein d'autres sur [www.patrimoine-saint-omer.fr/Les-ressources/Les-publications-et-expositions](http://www.patrimoine-saint-omer.fr/Les-ressources/Les-publications-et-expositions) Suivez la page Facebook : AUDSt-Omer*

**FOCUS**

**MUSÉE SANDELIN**

**FOCUS**

**LE MOULIN À CAFÉ  
THÉÂTRE DE SAINT-OMER**



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

## VISITE DU DIRECTEUR RÉGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

Le 27 Février 2021, Hilaire MULTON le nouveau Directeur Régional des Affaires Culturelles était en visite en Saint-Omer. L'occasion pour lui de rencontrer les acteurs culturels de la Ville et de l'Agglomération. Au fil de la journée, il a pu découvrir les nombreuses richesses culturelles et patrimoniales du territoire avec le Musée de l'Hotel

Sandelin, la Chapelle des Jésuites, la Bibliothèque d'Agglomération, le Théâtre à l'Italienne, le Palais de la Cathédrale, le chantier de l'église Saint-Denis, le Pavillon préfigurateur de la Maison du patrimoine et la micro-folie installée à la Station.



## DES EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR DÈS LA RÉOUVERTURE

Une grande exposition sur un artiste audomarois : Arnould de Vuez, le plus important peintre d'histoire du nord de la France à la fin de règne de Louis XIV



> Le passage de la mer rouge, Arnould de Vuez © Franck Boucourt

### Arnould de Vuez Peindre en Flandre sous Louis XIV

Né à Saint-Omer, Arnould de Vuez (1644 - 1720) est le peintre d'histoire le plus important du nord de la France à la fin du règne de Louis XIV. Le musée Sandelin vous propose une exposition mettant en lumière l'œuvre de l'artiste. De Paris à Lille en passant par l'Italie, suivez l'évolution de sa carrière et plongez dans l'univers de Vuez à travers ses influences et ses grands projets.

Le considérable travail de recherche mené pour l'occasion permet enfin de comprendre sa production, ses inspirations et son évolution. Particularité sans exemple en France, une grande partie de son immense fonds d'atelier est restée chez ses descendants depuis trois siècles,

permettant d'exposer de nombreuses œuvres inédites !

Plus d'informations sur [www.musees-saint-omer.fr/arnould-de-vuez/](http://www.musees-saint-omer.fr/arnould-de-vuez/)



> Allégorie de l'alliance de la France et de la Bavière, Arnould de Vuez ©RMN-GRAND Palais (musée du Louvre) / Stéphane Maréchalle

## Une exposition-dossier sur les collections d'estampes japonaises

### Bambou et Tanuki

Le musée Sandelin possède une très belle collection d'estampes et de peintures japonaises. Ces œuvres étant très sensibles à la lumière, une rotation de ce fonds est proposée régulièrement autour d'un thème différent. La nouvelle sélection, qui sera visible dès la réouverture du musée, s'intéresse à la faune et à la flore.

Les animaux et les plantes sont un des sujets favoris des peintres japonais, qui ont hérité de l'intérêt de leurs homologues chinois. Dans les collections audomaroises, on retrouve notamment le thème des fleurs et oiseaux, l'un des plus estimés.

Les animaux sont rarement représentés pour eux-mêmes. Ils servent surtout de symboles; les plus représentés sont ceux de bon augure, qu'ils soient réels

(grues), fantasmés bien que réels (tigre, lion, éléphant) ou purement imaginaires (dragon, kirin, phénix).

Plus d'informations sur [www.musees-saint-omer.fr/bambou-et-tanuki/](http://www.musees-saint-omer.fr/bambou-et-tanuki/)



Poisson, Anonyme, Japon, 19e siècle, Papier Japon ; encre (noir, rouge, bleu)



Lion, Kitagawa Utamaro, Japon, 1793, Papier Japon (gravure sur bois) ; xylographie ; décor polychrome (noir, rouge)

## ON RESTE EN CONTACT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le musée Sandelin est actuellement fermé au public, mais l'équipe continue de bichonner les œuvres et de préparer la réouverture, dans le

respect du protocole sanitaire. Nous vous concoctons plein de surprises à découvrir dès la réouverture des musées en France.

> En attendant, suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour connaître nos actualités et pour en découvrir un peu plus sur nos collections. Au programme : visites virtuelles, YOG'ART, jeux, activités enfants, etc.



## DES OUTILS NUMÉRIQUES À VOTRE DISPOSITION...



### 📍 à la Bibliothèque d'Agglomération

Vous souhaitez apprendre à vous servir d'une liseuse ? Découvrir les ressources en ligne pour lire, écouter, regarder, vous former de chez vous depuis le portail web ? L'équipe de la bibliothèque est là pour vous aider !

Un samedi après-midi par mois, ils sont à votre disposition pour guider vos clics et vous accompagner.

Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e), les mains dans les poches ou avec vos outils numériques (smartphones, tablettes, PC portables, liseuses) !

**Contact : BAPSO - 40 rue Gambetta  
03 74 18 21 00**

[contact.bibagglo@ca-pso.fr](mailto:contact.bibagglo@ca-pso.fr)

### 📍 au Centre Social et Culturel

Le Centre Social et Culturel a mis en place de nombreuses actions autour du numérique et accompagne les habitants dans l'utilisation de tous ces outils qui font partie du quotidien : ordinateurs, smartphones, tablettes...

- Aide à la rédaction de CV, démarches administratives, prêt de tablettes ou d'ordi, ...

- mardi de 14h à 17h à la Maison de quartier Saint-Exupéry



- jeudi de 14h à 17h à la Maison de quartier Mathurin

- Sensibilisation des parents à un usage responsable et sécurisé du numérique (analyse du temps d'activités sur les écrans, contrôle parental...).

- samedi matin de 9h30 à 11h à la Maison de quartier perpignan Atelier «num ludique»

- Ateliers informatiques à destination des adultes

- vendredis de 14h à 16h à la Maison de quartier Perpignan

- Prochainement 6 bornes « e administratives » seront à disposition du public dans les Maisons de quartier et au Centre Social. Elles permettront un accès internet direct aux sites institutionnels pour les démarches dématérialisées (CAF, Améli, Pôle-emploi, impôts...)



et les équipes apporteront une aide pour résoudre des problèmes divers (création de courriel, réinitialisation de mot de passe...).

- Le Centre Social intervient également auprès des jeunes pour une pratique saine du jeu vidéo et met à disposition du matériel informatique pour les familles les plus vulnérables, et/ou les seniors.

**Contact : CSC rue de Longueville, Allée des Sports - 03 21 93 59 91**  
[accueil.cscso@outlook.fr](mailto:accueil.cscso@outlook.fr)

### 📍 à La Station

La Station accompagne les habitants du Pays de Saint-Omer à l'usage d'outils numériques. Différentes actions ont été pensées pendant la période de confinement et se poursuivent aujourd'hui, à distance en attendant de pouvoir reprendre les activités en direct:

- Ateliers en ligne animés par les animateurs du FabLab pour se former à l'utilisation d'un logiciel (logiciel de dessin vectoriel, 3D, bureautique...)

- Workshops autour du numérique : la cyber-sécurité, l'optimisation de son PC, ...

- Ateliers en présentiel organisés dans les antennes à Théroouanne, Lumbres, Eperlecques et Fauquembergues. Ils sont conçus pour apprendre par le «faire» et ainsi découvrir les outils, machines et techniques de la création

numérique.

**Numéro d'appel téléphonique** pour bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement à la réalisation de démarches sur internet : création d'une messagerie, utilisation d'un navigateur, paramétrage d'un outil de visioconférence...

Le programme se retrouve sur : [www.la-station.co/fr/agenda](http://www.la-station.co/fr/agenda)

**Contact : La Station - Place du 8 mai - 03 74 18 20 99**



### 📍 au Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale mettra prochainement à disposition gratuitement du public, un point informatique. Tout usager y aura la possibilité de se connecter à internet, de consulter sa boîte mail et d'effectuer des démarches administratives en ligne (impôts, CAF, Sécurité Sociale...).

Le CCAS dispose également de 14 tablettes numériques pour les résidences autonomie, permettant aux résidents de se former à leur utilisation ou de contacter en appel visio leur famille.

**Contact : CCAS - 03 21 38 34 29**

### Quelles sont les associations présentes sur la Ville ?

Vous pouvez retrouver la liste sur l'annuaire des associations sur [www.ville-saint-omer.fr](http://www.ville-saint-omer.fr) dans la rubrique dynamique > associations, ou contacter le service des sports de la Mairie de Saint-Omer à cette adresse [animation@ville-saint-omer.fr](mailto:animation@ville-saint-omer.fr) ou au 03 21 88 85 55.

### Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?

Propriétaire ou locataire doivent procéder au déneigement du trottoir bordant leur domicile. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. De plus, si le trottoir est verglacé, il faut en assurer le sablage ou salage.

### Que faire si j'ai perdu ou trouvé un objet ?

Vous pouvez vous adresser à la police municipale qui se situe au 4 rue du Lion d'Or. Les agents sont joignables au 03 21 39 61 20 ou par email [police-municipale@ville-saint-omer.fr](mailto:police-municipale@ville-saint-omer.fr).

### J'ai observé qu'une personne de mon voisinage était en situation de vulnérabilité. Que dois-je faire ?

Lors d'épisodes de canicule, de grand froid ou de crise sanitaire, il est important de signaler les personnes en situation d'isolement et de fragilité auprès du CCAS qui évaluera les dispositifs à mettre en œuvre pour les aider.

### Comment obtenir un rendez-vous avec le Maire et les autres membres du Conseil Municipal ?

Les élus tiennent régulièrement des permanences en Mairie. Vous pouvez entrer en contact avec le cabinet du maire par email [cabinetdumaire@ville-saint-omer.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-saint-omer.fr) ou par téléphone au 03 21 98 66 53.

### Comment obtenir un acte d'état civil (naissance, mariage, décès...) ?

Vous pouvez obtenir un extrait d'acte d'Etat civil en :

- Remplissant le formulaire en ligne : [www.ville-saint-omer.fr](http://www.ville-saint-omer.fr) - Rubrique : Pratique > Démarches Administratives
- Vous rendant directement au guichet de votre Mairie.
- En écrivant à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Omer - 16 rue du Saint-Sépulcre - BP 20326 - 62505 SAINT-OMER Cedex. En précisant le nom, prénom, date de naissance et filiation, et l'adresse à laquelle l'extrait doit vous être envoyé.

Votre acte d'état civil vous sera envoyé, par courrier, sous 10 à 15 jours.

## CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSITION

### Groupe SAINT OMER AVEC VOUS QUOTIDIENNEMENT, pour être très efficace

Les conseillers d'opposition sont indignés par la place qui leur est faite au sein de la vie municipale. Nous ne disposons pas de l'agenda permettant de connaître l'ensemble des manifestations se déroulant sur le territoire de la commune, nous ne recevons aucune invitation ni par courrier ni par mail. Enfin, nous avons sollicité notre participation à différents conseils sur la base de nos compétences et cela nous a été refusé. Nous avons sollicité le maire par écrit à plusieurs reprises, mais il ne répond à aucun de nos courriers. La réussite d'une politique municipale passe par l'implication conjointe de tous les conseillers municipaux et non de certains d'entre eux sur le simple fait qu'ils appartiennent à la majorité. La démocratie municipale n'a de sens que si elle s'appuie sur une communication saine et transparente entre tous les membres du conseil. Comment faire valoir un point de vue, une divergence, un désaccord, non pas dictés par la simple volonté de s'opposer, mais dans un souci constructif obéissant à une volonté de servir l'intérêt général de la commune si nous sommes marginalisés ? nous demandons plus de considération et d'écoute dans une période complexe où la ville a besoin de tous ses élus.

SAMEDI  
AVRIL 3

Happy  
Pâques

Chasse aux oeufs  
connectée sur votre Smartphone

“ Aidez Marin le Lapin à résoudre de petites énigmes pour obtenir la récompense à la fin du parcours. ”

2 PARCOURS

JUSQUE 7 ANS*	À PARTIR DE 8 ANS
DÉPART 14H	DÉPART 15H

Départs depuis les maisons de quartier :

- Mathurin, Saint-Exupéry, Perpignan pour les petits
- Mathurin, Saint-Exupéry, Perpignan, Laënnec pour les plus grands

ou depuis le kiosque du jardin public

ANIMATION  
GRATUITE

RÉCOMPENSE  
CHOCOLATÉE  
À LA FIN DU PARCOURS

MAISONS  
de QUARTIER

